

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 4 août 2026, a adopté les règlements suivants :

- 1474-2026** AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 957 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR D'EAU POTABLE POUR L'USINE DE FILTRATION ET L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DES ÉTANGS AÉRÉS INCLUANT LE REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS DÉSUETS AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 4
- 1476-2026** AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 1023 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU SOUTERRAINE AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 4
- 1477-2026** AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 1029 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN GÉNÉRAL À ÊTRE EFFECTUÉS À L'USINE DE FILTRATION AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 4

La Municipalité a reçu le 9 septembre 2026, les approbations requises par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Cet avis constitue l'avis de publication desdits règlements et qu'ils entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter les règlements au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site Web de la Municipalité : [Règlements d'emprunts 1474-2026, 1476-2026 et 1477-2026.](#)

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,

 France Charlebois

2026-09-09 15:44:19 EDT

France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication (article 420)

Tel que prévu au règlement n° 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, OMA, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public, sur le site Web ainsi que sur le babillard à l'entrée de l'hôtel de ville de la Municipalité, le 9 septembre 2026, entre 8 h 30 et 16 h 30.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,

 *France Charlebois*
Signé le 2026-09-09 15:44:21 EDT

France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe